

Le Préfet du Jura

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Pour information à :

- Madame la secrétaire générale
- Monsieur le sous-préfet de Dole
- Madame la sous-préfète de Saint-Claude
- Madame la présidente de l'association des maires du Jura
- Monsieur le président du conseil départemental du Jura
- Mesdames et Monsieur les parlementaires

Lons-le-Saunier, le **14 MARS 2024**

Objet : Calendrier prévisionnel des Journées nationales commémoratives pour l'année 2024

Quinze journées nationales commémoratives sont inscrites au calendrier des commémorations nationales. Elles commémorent la mémoire de faits d'armes, de grandes figures combattantes, et des victimes civiles et militaires des guerres. Elles sont une expression du devoir de mémoire envers ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation.

Pour l'année 2024, le calendrier est le suivant :

Lundi 11 mars

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme
Décret n°2019-1148 du 7 novembre 2019

Mardi 19 mars *

Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012

Mercredi 24 avril

Journée nationale de commémoration du génocide des Arméniens
Décret n°2019-291 du 10 avril 2019

Dimanche 28 avril

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
Loi n°54-415 du 14 avril 1954

Mercredi 8 mai *

Commémoration de la victoire de 1945
Lois n°46-934 du 7 mai 1946 et n°81-893 du 2 octobre 1981

Judi 9 mai

Journée de l'Europe

Vendredi 10 mai

Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
Décret n° 2006-388 du 31 mars 2006

Dimanche 12 mai

Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme
Loi du 10 juillet 1920

Lundi 27 mai *

Journée nationale de la Résistance
Loi n°2013-642 du 19 juillet 2013

Samedi 8 juin *

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
Décret n°2005-547 du 26 mai 2005

Mardi 18 juin *

Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
Décret n°2006-313 du 10 mars 2006

Dimanche 21 juillet *

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France
Loi n°2000-644 du 10 juillet 2000

Mercredi 25 septembre *

Journée nationale d'hommage aux harkis, aux moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilés en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis et des sévices qu'ils ont subis du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie

Décret du 31 mars 2003

Lundi 11 novembre *

Commémoration de la victoire et de la Paix et hommage à tous les morts pour la France

Lois du 24 octobre 1922 et n°2012-273 du 28 février 2012

Jeudi 5 décembre *

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux personnes disparues et aux victimes civiles

Décret n°2003-925 du 26 septembre 2003

Pour chaque Journée nationale commémorative, une circulaire spécifique vous sera adressée par mes services, afin de réaliser le pavoisement des bâtiments publics.

Pour les journées commémoratives où un message ministériel adressé au monde combattant me sera transmis, celui-ci vous sera relayé pour être lu lors des cérémonies. Celles-ci portent la mention * ci-dessus.

Vous trouverez davantage d'informations sur la rubrique dédiée du site internet des services de l'État dans le Jura :

<https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-elections-et-ceremonies/Ceremonies-officielles-protocole>

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur des services
du cabinet



Maxime GUTZWILLER